



Avez-vous déjà passé le TCF :  oui  non

Si oui, à quelle date ..... Code candidat.....

**Tarif et règlement\*:**

- Règlement individuel : à l'inscription **OBLIGATOIREMENT**
- chèque bancaire ou postal à l'ordre de *l'agent comptable de l'U.B.O.*
  - carte bancaire
- Règlement par un organisme de formation

***\*L'inscription est considérée comme définitive à réception du paiement.  
Aucun désistement ne pourra être pris en considération dans les 21 jours qui précèdent la session.  
Aucun remboursement ne sera possible.***

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature du candidat	Signature et cachet de l'organisme de formation
-----------------------	--

=====  
*Cadre réservé à l'administration*

Fait à Brest,

Le \_\_\_\_\_

**Abdeslam MAMOUNE**  
Directeur du SUFCEP

**Dossier à retourner, dûment complété, avec les pièces demandées, au :**

**SUFCEP – UBO**  
**Anita DUTOIT-CHRISTEN**  
**20 avenue Le Gorgeu - CS 93837 - 29238 BREST CEDEX 3**  
**☎ : 02.98.01.67.78 - Fax : 02.98.01.65.89**

**Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT :**

- Une copie d'une pièce d'identité au format A4 (21 x 29,7 cm)
- Une copie de l'attestation TCF

# Test du Connaissance du Français

## Présentation

Le TCF se présente, pour les **épreuves obligatoires**, sous la forme d'un questionnaire à choix multiple, comportant 80 items, pour lesquels une seule réponse est possible parmi quatre choix proposés.

Deux **épreuves facultatives** permettent d'évaluer les compétences d'expression. Les questions sont conçues selon un principe de difficulté progressive.

Trois épreuves obligatoires	Deux épreuves facultatives
<ul style="list-style-type: none"><li>• Compréhension écrite</li><li>• Maîtrise des structures de la langue</li><li>• Compréhension orale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Expression orale (15 minutes)</li><li>• Expression écrite (1 h 45)</li></ul>

Les épreuves obligatoires se présentent toujours dans l'ordre suivant :

<p style="text-align: center;"><b>TCF</b></p> <p style="text-align: center;">80 items (1 h 30)</p> <p style="text-align: center;"><i>Compréhension orale</i> 30 items - 25 minutes</p> <p style="text-align: center;"><i>Maîtrise des structures de la langues</i> 20 items - 20 minutes</p> <p style="text-align: center;"><i>Compréhension écrite</i> 30 items - 45 minutes</p>
---

La **correction** de l'ensemble des épreuves est centralisée au CIEP

Les épreuves obligatoires sont corrigées par scanner. Les épreuves facultatives donnent lieu à une double correction, par L'équipe de correcteurs formés et habilités.

Les **scores obtenus au TCF sont traduits en 6 niveaux**, allant d'«élémentaire» à «supérieur avancé», correspondant au Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues du Conseil de l'Europe et adoptés *par* ALTE dont le CIEP est membre. Dans un souci de lisibilité, les appellations de ces niveaux ont été simplifiées. (voir au verso)

.../...

## Grille de niveaux

Niveau 6 600 à 699 points	C2	<b>Supérieur avancé</b> Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.
Niveau 5 500 à 599 points	C1	<b>Supérieur</b> Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.
Niveau 4 400 à 499 points	B2	<b>Intermédiaire avancé</b> Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.
Niveau 3 300 à 399 points	B1	<b>Intermédiaire</b> Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.
Niveau 2 200 à 299 points	A2	<b>Élémentaire avancé</b> Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes, et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.
Niveau 1 100 à 199 points	A1	<b>Élémentaire</b> Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.

<p><u><b>Session 1 :</b></u> <b>Lundi 26 septembre 2011</b> <b>Inscriptions jusqu'au 2 septembre 2011 inclus</b></p> <p><u><b>Session 2 :</b></u> <b>Lundi 28 novembre 2011</b> <b>Inscriptions jusqu'au 4 novembre 2011 inclus</b></p> <p><u><b>Session 3 :</b></u> <b>Lundi 30 janvier 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 4 janvier 2012 inclus</b></p> <p><u><b>Session 4 :</b></u> <b>Lundi 27 février 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2012 inclus</b></p>	<p><u><b>Session 5 :</b></u> <b>Lundi 26 mars 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2012 inclus</b></p> <p><u><b>Session 6 :</b></u> <b>Lundi 30 avril 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 2 avril 2012 inclus</b></p> <p><u><b>Session 7 :</b></u> <b>Mardi 29 mai 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 2 mai 2012 inclus</b></p> <p><u><b>Session 8 :</b></u> <b>Lundi 25 juin 2012</b> <b>Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2012 inclus</b></p>
--	---